



Magny-les-Hameaux, collectivité hôte des JO 2024 !

Par courrier du 23 décembre 2020, Tony ESTANGUET, Président de Paris 2024, nous informe que Magny-les-Hameaux fait partie des collectivités hôtes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.



COLLECTIVITÉ HÔTE

En effet, en 2024, le Golf National accueillera les épreuves olympiques de golf. Magny-les-Hameaux devient, de ce fait, Collectivité hôte des Jeux de Paris 2024.

Une grande famille à laquelle appartient désormais la ville de Magny-les-Hameaux pour qui les valeurs du sport sont intrinsèques.

Les collectivités hôtes sont des acteurs essentiels pour organiser ensemble des Jeux qui marqueront l'histoire, mais également, pour engager toute la France dans l'aventure et contribuer à un élan pour développer la pratique sportive sur notre territoire.

Le sport a le pouvoir de tout changer : éducation, cohésion, santé, performance...

Liens utiles

[Magny-les-Hameaux, label Terre de jeux 2024](#)

[Challenge "viens porter la flamme..."](#)

[Du 1er au 6 février 2021 : Semaine Olympique et Paralympique](#)

[Vous aussi, faites vos jeux !](#)

[Terre de Jeux 2024 - Challenge Relai de la flamme](#)

[Du 24 au 28 janvier 2022 : Semaine Olympique et Paralympique](#)